

# Communiqué

## Extraits de la séance CODEP du 5 novembre 2019

*A l'intention du corps enseignant primaire*

### **Guichet virtuel des employés et intranet SEN**

Tous les employés de l'Etat doivent s'inscrire au guichet virtuel des employés jusqu'à la fin de l'année. Des prestations en lien avec les RH seront progressivement mises à disposition sur ce guichet. La connexion au guichet public et professionnel s'effectue de la même manière. Le choix du rôle (privé ou professionnel) se définit à l'aide d'un simple clic. Si des enseignants n'ont pas encore fait la démarche pour l'obtention de la Swiss ID ils doivent impérativement la faire rapidement. S'agissant du projet d'intranet pour les enseignants, les délais de réalisation ont dû être repoussés. En effet, le remplacement d'Educanet2 doit être traité en premier lieu et une nouvelle priorisation des projets en cours a été effectuée. Par conséquent, la mise en œuvre de l'intranet pour les enseignants est repoussée de quelques mois.

### **Formulaire pour l'inscription des élèves en 1P**

Les conseillers pédagogiques ont adapté le formulaire des inscriptions. Ce formulaire sera disponible sur le guichet virtuel privé dès février 2020. Par cette voie, une fois l'inscription complétée par les parents, un dossier élève sera généré automatiquement dans CLOEE. Des informations complémentaires seront transmises aux écoles d'ici janvier 2020.

### **Enseignement de la natation : quelques précisions**

En référence aux objectifs fondamentaux fixés par le plan d'études, les directives du DFCS du 28 janvier 2019 imposent quelques règles. L'enseignement de la natation est obligatoire durant toute la scolarité primaire et secondaire. Les élèves doivent donc se rendre à la piscine chaque année durant au moins quatre semaines consécutives. Par ailleurs, si un enseignant n'est pas en mesure de dispenser les leçons de natation, cela ne doit pas dispenser les élèves de cet enseignement. Dans ce cas, l'école s'organise à l'interne.

Une rencontre a eu lieu entre le SEN, l'Office des sports et les responsables de la piscine de Delémont. Il a été constaté que les deux lignes d'eau mises à disposition des écoles ne sont pas toujours utilisées au maximum de leurs capacités. Ainsi, une gestion des réservations plus optimale sera mise en place dès la rentrée scolaire 2020, en particulier pour les débuts et fins de matinées et lorsque la période de natation compte un jour férié. Toutefois, cela nécessitera vraisemblablement le changement de quelques habitudes.

Le test de contrôle de sécurité aquatique pour les élèves de fin de scolarité primaire sera élaboré prochainement par la coordinatrice de l'éducation physique et sportive. Dès que ce document sera validé, le SEN le mettra à disposition des écoles.

### **L'école jurassienne ouvre ses portes**

Le projet vise à valoriser la profession d'enseignant. Il est proposé aux écoles d'organiser des portes ouvertes de leur établissement un samedi durant les mois de mai ou juin, éventuellement septembre 2020. Le concept du projet est très simple, il s'agit d'ouvrir les portes au public et de présenter l'évolution de l'enseignement ainsi que quelques activités effectuées en classe avec

les enseignants et les élèves. Aucune forme particulière ou horaire ne sont imposés. Le SEN souhaite également que le projet soit couvert par les médias.

Service de l'enseignement – 3 décembre 2019

*Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.*